



DIATHEKE



DIATHEKE SA

Chemin du Champ-des-Filles 19
CH – 1228 Plan-les-Ouates

Engagements Étiques, humains et environnementaux selon le code RJC

Version mise à jour au 01.10.23

Concerne : Engagements étiques ,humains et environnementaux selon le code Responsible Jewellery Council (RJC).

Madame, Monsieur,

Peut-être savez-vous que nos sociétés ont adhéré au Responsible Jewellery Council (RJC).

Le présent courrier a pour but de vous informer sur les principes éthiques, de protection des droits de l'homme, de la préservation de l'environnement et plus généralement de la gestion correcte que DIATHEKE SA, en tant que membres RJC, s'est engagée à respecter. De plus, DIATHEKE SA attend de toutes les sociétés de sa chaîne d'approvisionnement ou de sous-traitance qu'elles respectent les mêmes exigences.

En tant que partenaire de nos sociétés nous espérons que vous serez d'accord avec nous sur l'importance des principes énoncés ci-dessous et qu'ils soient respectés :

Principes du RJC

En tant que membre du Responsible Jewellery Council (RJC), nous cherchons à ce que nos activités commerciales produisent des résultats économiques, sociaux et environnementaux contribuant au Développement Durable.

Droits de l'Homme et Performance Sociale

1. Nous croyons en les droits de l'homme fondamentaux et la dignité de l'individu, et nous les respectons conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.
2. Nous ne tolérons pas le recours au travail des enfants.
3. Nous n'avons pas recours au travail forcé, esclave, de servitude ou au travail de prisonniers et nous ne restreignons pas la liberté de mouvement des employés.
4. Nous nous engageons à respecter des normes élevées en matière de santé et de sécurité dans nos activités.
5. Nous n'empêchons pas les travailleurs de s'associer librement.
6. Nous ne procédons à aucune discrimination, sur le lieu de travail, fondée sur la race, l'ethnie, la caste, le pays d'origine, la religion, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, l'adhésion à un syndicat, l'affiliation politique, le statut marital, l'apparence physique, l'âge ou autre base interdite, de façon à ce que tous les individus déclarés "aptés au travail" reçoivent des chances égales et ne fassent pas l'objet de discrimination concernant des facteurs qui ne sont pas liés à leur capacité d'effectuer leur travail.
7. Nous n'utilisons pas de châtiment corporel, quelles que soient les circonstances, et nous interdirons le recours au traitement dégradant, au harcèlement, aux abus, à la coercition ou à l'intimidation, sous toutes leurs formes.
8. Nous respectons la législation en matière de durée du travail et de rémunération.

Ethique des Affaires/ Déontologie

1. Nous nous engageons à exercer nos activités dans le respect de la loi suisse, de façon éthique et transparente.
2. Nous ne participons à aucune activité de corruption.
3. Nous ne tolérons pas le blanchiment d'argent et/ou le financement du terrorisme.
4. Nous décrivons entièrement et précisément les caractéristiques des produits que nous vendons.
5. Nous prenons des mesures raisonnables pour garantir l'intégrité physique et la sécurité des expéditions des produits.
6. Nous respectons le secret commercial et la confidentialité des données.

Performance Environnementale

1. Nous exerçons nos activités tout en respectant l'environnement.
2. Nous gérons notre empreinte environnementale en éliminant ou minimisant les impacts négatifs sur l'environnement.
3. Nous nous assurons de l'efficacité de nos opérations en gérant notre utilisation des ressources et de l'énergie.

Systemes de gestion

1. Nous respectons les Lois Applicables et communiquons au public notre engagement au Code des Pratiques RJC.
2. Nous évaluons nos risques, dont les risques émanant de nos partenaires commerciaux, et établissons des systèmes de gestion et d'amélioration des pratiques environnementales, sociales, éthiques et relatives aux droits de l'Homme, de l'entreprise.

Théo Massaoutis

DIATHEKE SA